

Gazifère
Une société  ENBRIDGE

22 décembre 2021

RAPPORT D'ÉVALUATION

Programme Appui aux initiatives

Services

Expertise



**Bâtiments
et industries**



Énergies



Mobilité



QUANTIFIER
le potentiel



CONCEVOIR
les stratégies



ÉVALUER
la performance



| Description du programme

| Objectifs et portée de l'évaluation

| Méthodologie




| Résultats

| Pistes d'améliorations et recommandations

- **Mesures cibles:** Mesures d'efficacité énergétiques liés à la mécanique du bâtiment et aux procédés. Les mesures ne doivent pas être visés par d'autres programmes.
- **Base de référence:** Variable – selon les normes ou pratiques standards de l'industrie
- **Marché-cible:** Tout le secteur commercial
- **Aide financière:**
 - ▶ Variable: 0,30\$/m³ de gaz naturel économisé.
 - ▶ L'aide financière est limitée à 40% du surcoût de la mesure
 - ▶ L'aide financière est limitée à 20 000\$ pour les projets ciblant la mécanique du bâtiment et 10 000\$ pour les autres types de projets.

Le programme n'a connu aucun participant depuis 2015.

Objectifs de l'évaluation

-  Identifier les barrières à la participation, évaluer l'intérêt de la clientèle à l'égard du programme
-  Évaluer la notoriété du programme auprès des firmes d'ingénierie
-  Identifier des opportunités d'amélioration pour le programme

Portée

- ✓ Programme Appui aux initiatives – s'adressant aux bâtiments existants et à la nouvelle construction

Entretiens semi-dirigés

- L'objectif de l'évaluation était de déterminer les principaux facteurs explicatifs de l'absence de participation à ce programme. L'évaluateur a réalisé 4 entretiens semi-dirigés en novembre 2021 avec des firmes d'ingénierie œuvrant dans la franchise de Gazifère.

- L'ensemble des répondants contactés connaissent les paramètres généraux du programme de Gazifère. Les particularités du programme sont cependant moins bien connues par les répondants notamment suite aux modifications introduites en 2020. (Note: ces modifications visaient à réduire le chevauchement avec les programmes de TEQ en mettant fin aux subventions pour les mesures d'efficacité énergétique touchant l'enveloppe des bâtiments).
- Le programme Appui aux initiatives est perçu comme étant très limité, tant au niveau des aides financières unitaires que pour les maximums disponibles par projet. Les répondants ont indiqué de façon unanime que le programme de Gazifère est significativement moins généreux que d'autres initiatives dans le marché, notamment le programme ÉcoPerformance ainsi que les programmes équivalents chez les autres distributeurs d'énergie.
- Le programme par ailleurs leur semble assez simple à participer, bien que la documentation leur apparaît très imprécise quant aux modalités de participation.
- De façon générale, les répondants se montrent peu satisfaits du programme de Gazifère en raison des aides financières qui ne sont pas jugées suffisantes pour justifier le travail additionnel et pour avoir un impact sur les décisions d'investissement.

- L'ensemble des répondants ont souligné la nécessité d'accroître significativement les aides financières et de rehausser les plafonds avant toute chose afin de susciter un intérêt pour le programme.
- Le guide de participation au programme devrait également être clarifié, afin de mieux préciser les mesures qui sont éligibles au programme, notamment quant aux distinctions entre la mécanique du bâtiment et les autres projets.
- Les paramètres du programme doivent viser à limiter les efforts supplémentaires requis pour la mise sur pied et le suivi du dossier par les professionnels.

- Le programme Appui aux initiatives n'a pas connu de participation depuis 2015, et les entretiens avec les ingénieurs indiquent que ceux-ci voient peu d'intérêt pour le programme de Gazifère, notamment en raison des autres offres existants dans le marché québécois.
- Afin de repositionner le programme Appui aux initiatives et de recréer sa pertinence auprès des participants et des firmes d'ingénieurs, les aides financières ainsi que les plafonds d'aide financière par projet devraient être rehaussés significativement.
- Le Guide de participant du programme devrait être revu afin de distinguer les mesures considérées comme faisant partie de la mécanique du bâtiment des autres mesures. Le guide devrait également être plus précis sur la documentation à fournir pour la participation au programme.
- Le programme devrait être modifié afin de réduire l'effort requis par les professionnels pour soumettre les dossiers de participation, notamment en s'appuyant sur les documents requis par d'autres programmes similaires.
- Étant donné la situation actuelle du programme Appui aux initiatives, celui-ci pourrait faire l'objet d'une refonte complète, en tenant compte notamment des autres offres similaires dans le marché québécois.



Cette présentation de rapport a été préparée par Dunsky Énergie + Climat. Elle représente notre jugement professionnel fondé sur les données et les renseignements disponibles au moment où les travaux ont été effectués. Dunsky ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement aux données, à l'information, aux conclusions et aux recommandations de la présentation de ce rapport ou des produits de travail connexes.